

Fonds lausannois d'intégration - FLI treize premiers projets sélectionnés

Dix-neuf projets ont été déposés en réponse au premier appel d'offres du Fonds lausannois d'intégration (FLI), lancé le 1^{er} septembre 2014. Les treize projets sélectionnés visent à valoriser la diversité culturelle, à favoriser la cohabitation dans les quartiers et à promouvoir l'égalité des chances.

A l'occasion de la Journée internationale des migrant-e-s, ce jeudi 18 décembre 2014, les projets soutenus ont été dévoilés et brièvement présentés par Gabriela Amarelle, déléguée à l'intégration de la Ville de Lausanne. Les responsables étaient également présents afin de partager les différentes facettes de leurs projets avec le public. En présence de Marc Vuilleumier, conseiller municipal, directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population, ce moment de convivialité a été aussi l'occasion de souligner et de mettre en valeur la contribution essentielle des associations à l'intégration des migrant-e-s.

un programme 2015 riche et varié

C'est la Commission tripartite pour l'intégration des immigrés (CTI), instance d'échange de la politique communale d'intégration composée de représentants des associations d'étrangers, du Conseil communal, de la Municipalité et de l'administration, qui a choisi les treize projets, sur préavis du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI). Ces projets recevront un appui financier d'un montant total de 74'000 francs. Les demandes de subside vont de 3'600 à 10'000 francs. Au programme pour 2015, par exemple, une exposition et des activités commémoratives sur l'accueil et le sauvetage des Juifs lors de la Seconde guerre mondiale en Albanie, des ateliers créatifs dans trois quartiers de la ville sur la base desquels sera conçue une pièce de théâtre sur l'interculturalité. Au moyen d'une petite remorque relookée en bus typique des pays du Sud, des diffusions de témoignages de migrant-e-s sur la thématique du monde du travail viendront étoffer certaines manifestations à différents endroits de la ville. Bon nombre d'autres activités seront encore à découvrir au long de l'année. Les associations ou collectifs désireux de réaliser des projets promouvant l'intégration et valorisant les échanges interculturels au sein de la population lausannoise bénéficient de deux délais, le 15 avril et le 15 octobre 2015, pour déposer leur prochaine demande. Les projets dont les coûts totaux ne dépassent pas 5'000 francs peuvent prétendre à un subside durant toute l'année.

La direction des sports, de l'intégration
et de la protection de la population

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Marc Vuilleumier, directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population, 021 315 32 00**
- **Gabriela Amarelle, déléguée à l'intégration, Bureau lausannois pour les immigrés, 021 315 72 40**

www.lausanne.ch/fli

Lausanne, le 18 décembre 2014